

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE**

N° 3-1435 rév. 1

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

CONSTRUCTIONS REPARATIONS PETROLIERES (C R P)

44, avenue des Châtaigniers

B.P. 40028

95151 TAVERNY CEDEX

SIREN : 389410093

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**

fulfils the requirements of the standard :

et aux règles d'application du Cofrac

and Cofrac rules of application

en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : A*

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

METROLOGIE LEGALE / LEGAL METROLOGY

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-1435 rév. 1

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **23/08/2018**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/05/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation

On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement / Transport,
Pole manager - Environnement / Transport,

Hélène GIBIERGE

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-1435 rév.0

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-1435 rév.0

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-1435 rév. 1

Organisme d'inspection accrédité :

CONSTRUCTIONS REPARATIONS PETROLIERES (C R P)
44, avenue des Châtaigniers
B.P. 40028
95151 TAVERNY CEDEX

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 18 - METROLOGIE LEGALE

Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
18.2 - Liquides	
<p>18.2.9 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification primitive des récipients-mesure #</p> <p>➤ (A1) Vérification primitive des réservoirs destinés à une utilisation sur véhicule de transport routier ou ferroviaire</p> <p><i>Avec sabre classique</i></p>	<p>Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 8 juillet 2003 modifié relatif au contrôle des récipients-mesure Autres normes applicables selon la méthode de mesure mise en oeuvre Procédure interne</p>
<p>18.2.10 - Prestations d'organisme agréé pour la vérification périodique des récipients-mesure #</p> <p>➤ (B1) Vérification périodique des réservoirs destinés à une utilisation sur véhicule de transport routier ou ferroviaire</p> <p><i>Avec sabre classique</i></p>	<p>Décret n°2001-387 du 03 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure Arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n°2001-387 du 3 mai 2001 Arrêté du 8 juillet 2003 modifié relatif au contrôle des récipients-mesure Autres normes applicables selon la méthode de mesure mise en oeuvre Procédure interne</p>

Section Inspection

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée
--

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	ACTIVITE(S) REALISEE(S)
CRP	1, rue Denis Papin 35230 SAINT ARMEL	02 23 27 05 43	A1, B1

Date de prise d'effet : **23/08/2018**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager

Maxime ORZEKOWSKA

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-1435 rév.0

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr